

Texte pour les communes

Mobitwin : le service de transport des moins mobiles par des bénévoles

Vous avez besoin d'aller faire vos courses ou d'aller chez le médecin, mais vous avez des difficultés à vous déplacer ? Ou bien vous n'avez pas les moyens de payer un taxi et les transports en commun ne sont pas accessibles ? Votre commune a une solution pour vous : le service Mobitwin.

Qu'est-ce que Mobitwin ?

Mobitwin est une solution de mobilité durable développée par l'ASBL [Mpact](#). Elle permet de mettre en relation des personnes à mobilité réduite avec des bénévoles. Elle existe depuis 40 ans en Flandre et 15 ans à Bruxelles et en Wallonie. En tant que commune, nous avons décidé de mettre ce service à votre disposition pour permettre l'accès au transport à tous.

Pour qui ?

Vous pouvez devenir utilisateur de Mobitwin si vous avez des difficultés à vous déplacer ou un revenu qui ne dépasse pas le double du Revenu d'Intégration Social.

Comment ça marche ?

Il vous suffit de contacter notre Desk et nous nous chargerons de vous trouver un bénévole qui pourra vous conduire à votre rendez-vous. Il viendra vous chercher chez vous et vous ramènera à votre domicile. Vous devez nous téléphoner au moins 48 h à l'avance pour réserver un trajet.

Qui sont les bénévoles ?

Tout le monde peut devenir bénévole. La plupart du temps, il s'agit de pensionnés, de chômeurs ou de parents au foyer qui ont envie de donner de leur temps libre et qui disposent d'une voiture. Ils peuvent ainsi à la fois être utiles tout en profitant de contacts sociaux enrichissants.

Vous souhaitez devenir bénévole ? Contactez-nous pour en savoir plus.

Coût pour l'utilisateur ?

L'adhésion annuelle au service Mobitwin coûte 12 €. Si vous vous inscrivez après le 1er juillet, le tarif diminue à 6 €. Vous souhaitez vous inscrire en couple ? Le tarif est alors de 18 € par an ou de 9 € après le 1er juillet. En plus de ce forfait, il ne vous reste plus qu'à payer les kilomètres effectués.

